

DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
LE GRAND PERIGUEUX

225 rue Martha Desrumaux
24000 PERIGUEUX

DECISION DU PRESIDENT



Objet : Communauté d'Agglomération Le Grand Périgueux – Subvention sollicitée par Périgord Habitat pour la rénovation de la résidence Les Jaures, bâtiment collectif situé 175 route de Borie à Périgueux (36 logements locatifs sociaux)

Le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 5211-10,

Vu la délibération du 16 juillet 2020 du conseil communautaire déléguant au Président l'accord de subventions aux organismes de logements sociaux dans le respect des principes définis par le conseil communautaire,

Vu la délibération du 31 mars 2022 relative au règlement d'intervention de l'agglomération en faveur du logement social,

Considérant que l'opération de Périgord Habitat répond aux critères du dispositif de soutien au logement social par l'agglomération, à savoir :

- Des travaux permettant aux locataires une amélioration sensible de leur confort et de leur sécurité : pose de robinets thermostatiques de radiateurs, remplacement des menuiseries extérieures
- Une stratégie d'intervention globale sur les bâtiments concernés et une analyse en termes de performance : Isolation par l'extérieur (ITE) des pignons du bâtiment A

Considérant que, conformément au règlement d'intervention de l'agglomération, la commune de Périgueux, par délibération du 18 octobre 2024, soutient également cette opération de rénovation de 36 logements sociaux avec une subvention équivalente à celle de l'agglomération, soit 54 000€.

DECIDE :

Article 1er : d'accorder une subvention de 54 000€, conformément au règlement d'intervention sur le parc social, et correspondant au financement de 22.5 % du déficit d'opération.

Fait à Périgueux, le **17 FEV. 2025**

Affiché le **17 FEV. 2025**

Le Président
Jacques AUZOU



Annexe 1 : fiche descriptive de l'opération

Rénovation d'une résidence de 36 logements sociaux collectifs

- La rénovation de la résidence Les Jaures située 175 route de Petit Borie à Périgueux, et accueillant 36 logements sociaux collectifs (HLMO), permettra une amélioration du confort des habitants et de leurs conditions de sécurité
- Les logements sont situés dans les hauteurs de Périgueux, en zone résidentielle, à proximité du campus universitaire. Des lignes Péribus circulent à proximité.
- Les travaux ont été réalisés entre janvier 2022 et novembre 2024.
- Les loyers sont conventionnés et aucune hausse de loyer n'est prévue, suite à la réalisation des travaux :

Type de logements	Forme	Nombre de logements				Surfaces habitables (m2)	Loyer mensuel (€)	Loyer mensuel après travaux
		PLAI	PLUS	HLMO	TOTAL		HLMO	HLMO
T2	Collectif			1	1	88	230	230
T3	Collectif			23	23	110	279	279
T4	Collectif			12	12	126	318	318
	TOTAL			36	36			

- Le plan de financement prévisionnel de l'opération est le suivant :

Nature des dépenses directement liées à l'opération	Montant HT	Ressources	Montant
Travaux de rénovation et d'amélioration du bâtiment	239 654.68 €	Subv CD 24	40 000 €
		Subv CA Grand Périgueux	54 000 €
		Subv Commune de Périgueux	54 000 €
		Fonds propres	91 654.68 €
TOTAL	239 654.68 €	TOTAL	239 654.68 €